

Le Proviseur

Aux élèves, parents d'élèves et personnels du lycée

Accès au lycée Jean-Pierre Vernant

A compter du Lundi 05 Mars 2018, le mode d'accès se fera définitivement via le portique à tambours sécurisés installé à l'entrée de l'établissement, selon les principes décrits ci-dessous.

NB : Son utilisation requiert la **nécessité impérieuse d'être en possession** d'une carte d'accès ; en l'occurrence, pour les élèves, il s'agit de la « **carte jeune** ».

Principes d'accès – Cas général

Accès pour les élèves

A 8h00, 10h00, 12h00 (mercredi uniquement), 16h00 et 18h00, l'accès piéton reste à l'identique et s'effectue par le grand portail. En dehors de ces horaires, les élèves accéderont au lycée par le portique en utilisant leur carte jeune selon les modalités suivantes :

- **Entrée en accès libre de 7h50 à 18h30 toute la journée**
- **Sortie sur les créneaux horaires suivants :**

08h00 – 08h10
08h50 – 09h10
09h30 – 09h40
11h05 – 11h40
12h00 - 14h00
14h45 – 15h05
16h55 – 17h15

NB : L'accès au portail deux roues est maintenu et géré par un assistant d'éducation.

Accès pour les parents : s'adresser à l'accueil

Accès pour les personnels : par le portique avec la carte de self, dans le cadre des horaires d'ouverture du lycée.

Cas particuliers

Pour les cas particuliers comme les réunions en soirée, les accès seront gérés par le personnel d'accueil en entrée (restriction possible 30 minutes après le début de la réunion) et libres en sortie.

Le Proviseur
J. TESSEYRE

